Le CESE a adopté son avis sur la programmation pluriannuelle de la recherche



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 24/06/2020

Saisine liée :
AVIS DU CESE SUR LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE DU PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE LA RECHERCHE
Séance plénière à suivre en direct le 24 juin à partir de 14h30

En présence de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Sylviane Lejeune (groupe CGT), au nom de la section des activités économiques, présidée par Delphine Lalu, a présenté l'avis "Avis du Cese sur la programmation budgétaire du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche".

Téléchargez l'avis

Téléchargez la fiche de synthèse

Le CESE, qui a eu l'occasion de travailler régulièrement sur cette thématiqe de la recherche, a été saisi le 5 juin dernier par le gouvernement, pour contribuer sur le premier titre du projet de loi attenant, concernant la programmation budgétaire. Le Premier ministre avait annoncé la préparation d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) le 1er février 2019.

La crise du Covid-19 a brutalement rappelé l'importance des capacités de recherche, de formation et d'enseignement pour notre pays. Le Président de la République, Emmanuel Macron, réaffirmait ainsi le 19 mars dernier « le caractère vital de la recherche

scientifique et la nécessité d'investir massivement pour le long terme » en annonçant une augmentation du budget alloué à la recherche de 5 milliards d’euros sur 10 ans.

C’est à cette aune, ainsi qu’à celle nécessaire du renforcement de l’attractivité des métiers de la recherche, que la section propose des pistes dans ce projet d'avis pour permettre à la France de maintenir son rang de nation de référence en matière scientifique.

L'avis est adopté à 192 voix pour, 0 contre et 17 abstentions.

© - copyright CESE - Novembre 2026